



HAL
open science

Analyse des transformations du métier de bibliothécaire à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar dans le contexte de la révolution numérique : étude de cas de la bibliothèque centrale.

François Malick Diouf

► To cite this version:

François Malick Diouf. Analyse des transformations du métier de bibliothécaire à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar dans le contexte de la révolution numérique : étude de cas de la bibliothèque centrale.. Les sciences de l'information documentaire au service de la recherche, de la formation, de l'intégration et du développement durable, Nov 2017, Dakar, Sénégal. sic_03138535

HAL Id: sic_03138535

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_03138535v1

Submitted on 11 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



EBAD-UCAD

Actes du Colloque international à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'EBAD

Les sciences de l'information documentaire au service de la
recherche, de la formation, de l'intégration et
du développement durable

14, 15 et 16 novembre 2017



Lieu : UCAD



© Les Éditions de l'EBAD - Novembre 2018

École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD)

B.P. : 3252 Dakar / Tél. : (221) 33 825 76 60

ISBN 979-10-96109-00-5

Analyse des transformations du métier de bibliothécaire à l'université
Cheikh Anta Diop de Dakar dans le contexte de la révolution numérique :
Etude de cas de la bibliothèque centrale

par

Francois Malick DIOUF

Enseignant-Chercheur

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication

EBAD-UCAD

Résumé

La problématique de l'évolution et de la transformation du métier de bibliothécaire continue de faire l'objet de beaucoup réflexions scientifiques, à l'heure actuelle de la société de l'information où d'importantes mutations se déroulent dans les bibliothèques universitaires (BU), mettant en avant de nouvelles pratiques de la part des bibliothécaires eux-mêmes sommés de s'adapter au nouveau contexte porté par la révolution des TIC. Le nouveau contexte généré par l'introduction du numérique dans les bibliothèques universitaires pose la question centrale de l'évolution des métiers et des fonctions des bibliothécaires. A la bibliothèque centrale de l'UCAD, l'introduction du document numérique est un phénomène récent qui a permis de conjuguer les ressources documentaires physiques et virtuelles. Face à cette situation, la question principale que pose notre étude est la suivante : *quelles sont les nouvelles pratiques professionnelles des bibliothécaires de la BUCAD dans le contexte du nouveau paysage créé par la révolution technologique et Internet ?* C'est dans le but de bien étudier le rôle et l'avenir des bibliothécaires dans le contexte de la révolution numérique et de l'Internet, que nous avons effectué des enquêtes quantitatives et qualitatives auprès de notre cible à savoir les bibliothécaires de la BUCAD, pour appréhender le processus d'intégration des outils technologiques dans la bibliothèque.

Mots clés : Bibliothécaire / Révolution numérique / BUCAD

Introduction

Au cœur des débats actuels sur les bibliothèques et leur avenir, se trouvent de manière récurrente les questions liées à la transformation des collections et à celle du métier de bibliothécaire dont le rôle est d'acquérir, de gérer, de construire, de transformer et de communiquer les connaissances de l'humanité.

Le monde de l'information, du savoir, et en particulier celui des bibliothèques, sont donc appelés à repenser entièrement leurs missions, leurs objectifs et leurs modalités d'intervention, en intégrant la révolution numérique et internet (ENSSIB, 2012).

A l'heure actuelle de la société de l'information, force est de constater que d'importantes mutations se produisent dans le monde des bibliothèques, notamment les bibliothèques universitaires, lesquelles exigent de plus en plus de nouveaux comportements de la part des usagers et aussi de nouvelles pratiques de la part des bibliothécaires eux-mêmes sommés de s'adapter au nouveau contexte porté par la révolution des technologies de l'information et de la communication.

En effet, l'identité des bibliothèques universitaires se redéfinit de plus en plus aujourd'hui au cœur des enjeux du développement de l'informatique et de la montée en puissance des médias dédiés à la diffusion rapide de l'information, sans oublier l'interconnexion des différents types de bibliothèques (Diouf, 2014).

A la bibliothèque *centrale* de l'université Cheikh Anta Diop (BUCAD) de Dakar au Sénégal, l'introduction du document numérique est un phénomène récent. Elle a permis à la bibliothèque *centrale* de conjuguer les ressources documentaires physiques et virtuelles. Cependant, force est tout de même de constater que la BUCAD porte encore des stigmates du fossé numérique malgré les efforts consentis pour introduire et développer la technologie numérique dans les activités, afin de l'aider à relever les défis complexes de son intégration dans la société actuelle dite de *l'information et des savoirs*, en vue de rehausser la qualité des activités de recherche et d'enseignement au Sénégal.

Le développement des offres numériques dans une bibliothèque, est un élément très important des transformations du métier de bibliothécaire. On peut donc penser que la transformation du rôle des bibliothécaires de la BUCAD est consécutive à l'évolution fulgurante des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont leur irruption ont profondément bouleversé leur environnement professionnel. L'environnement professionnel du bibliothécaire est devenu un grand

ensemble constitué de documents physiques et numériques et de services en constante mutation.

Devant cette situation, la question principale que pose notre étude est la suivante : *quelles sont les nouvelles pratiques professionnelles des bibliothécaires de la BUCAD dans le contexte du nouveau paysage créé par la révolution technologique et Internet ?* D'autres questions subsidiaires découlent de cette question centrale, (1) *comment s'est donc opérée la révolution numérique dans la BUCAD ?* (2) *Quels sont les nouveaux rôles et les pratiques actuelles des bibliothécaires de la BUCAD ?* (3) *Quels sont les nouveaux rapports qu'entretiennent les bibliothécaires avec leurs publics (usagers) pour arriver à un usage optimal des nouveaux services proposés ?*

Dans l'optique de mieux appréhender la transformation de la BUCAD et du métier des bibliothécaires dans le contexte de la révolution numérique et de l'Internet, nous avons :

- effectué des enquêtes quantitatives auprès des bibliothécaires pour étudier le processus d'intégration des outils technologiques dans la BUCAD,
- fait un état des lieux pour analyser dans un premier temps les compétences technologiques et informatiques des bibliothécaires et leur impact sur leur professionnalité, et dans un second moment les stratégies qu'ils utilisent pour développer de bonnes politiques documentaires à l'heure du numérique et de l'Internet afin de faire évoluer les offres de services,
- analysé les nouveaux rapports entre les bibliothécaires et les usagers, c'est-à-dire les nouvelles formes de médiation mises en place, en vue de faciliter une appropriation optimale de la bibliothèque et des nouveaux services proposés, par l'ensemble de la communauté universitaire.

1. Un métier en évolution

1.1. De la mutation des bibliothèques

L'automatisation demeure la base principale de la mutation des bibliothèques de recherche. Elle touche tous les segments de leur fonctionnement, des activités et des services. Durant les trois dernières décennies, de l'introduction du minitel à l'avènement de l'Internet et des réseaux sociaux en passant par le développement persistant des bases de données dans les bibliothèques, on constate une évolution progressive et une mutation des bibliothèques et des outils de recherche et d'accès à l'information. Aujourd'hui les bibliothèques ont pris différentes formes.

Elles peuvent être physique, numérique, hybride, ou un *Learning center* qui « *n'est pas un modèle universellement déclinable mais plutôt un équipement personnalisé que chaque université doit construire à partir d'une analyse de l'existant et de ses objectifs* » (Pineau, 2011).

Dans les bibliothèques modernes, l'automatisation des services inclut des transactions c'est-à-dire le prêt et le retour de documents, la consultation des comptes usagers et des réservations entre autres. L'usage couplé des ISGB et de la RFID ont favorisé l'autonomie de l'utilisateur qui se trouve dans un environnement fait de services intelligents, où le « *do it yourself* » le place dans une situation d'autonomie pour utiliser toutes les offres de la bibliothèque universitaire.

1.2. La révolution du métier de bibliothécaire

La diffusion massive des technologies de l'information et de la communication dans les bibliothèques va perturber les rapports traditionnels des publics aux bibliothèques, ainsi que l'identité professionnelle des bibliothécaires. Internet propose une source d'informations concurrentes de celles conservées dans les collections des bibliothèques. En revisitant l'historique et l'évolution des bibliothèques des années 70 à nos jours, Jacques Creusot et Joachim Schöpfel (2005) font l'économie de l'introduction du numérique dans les bibliothèques avec les enjeux engendrés par la transformation des bibliothèques sur l'évolution des métiers de bibliothécaire et de documentaliste.

L'évolution du métier de bibliothécaire se traduit par de nouvelles manières d'acquérir, de traiter, de gérer des collections physiques ou des collections virtuelles, en particulier celles qui permettent de desservir les usagers locaux ou distants de la bibliothèque. Avec les TIC, les offres de services par les bibliothèques universitaires sont de plus en plus adaptées et personnalisées en fonction des profils des usagers, et de l'occupation des espaces ajustés en fonction des dispositifs de recherche et d'accès à l'information.

L'intégration des technologies de l'information dans la gestion de l'information scientifique permet d'optimiser la recherche, l'exploitation et la valorisation de l'information par le chercheur (Schöpfel & Creusot, 2005).

2. La BUCAD

2.1. Soixante ans d'évolution

Depuis sa création en 1963, la BUCAD demeure l'une des plus grandes bibliothèques au Sénégal, voire d'Afrique. Elle est le lieu de convergence de toutes les communautés universitaires de Dakar et des autres secteurs

d'activités scientifiques (domaines juridique, médical, économique, l'entreprise, etc.) en quête de savoirs et d'informations, dans le but de compléter les enseignements et d'appuyer la recherche, et l'activité professionnelle.

Dès son érection, la BUCAD a connu d'abord l'ère de la gestion manuelle, mécanique, puis celle de l'utilisation des cartes perforées, les microfiches et les microfilms à partir de 1972 jusqu'à récemment. L'arrivée de deux ordinateurs en 1984 va ensuite bouleverser progressivement les activités de traitement documentaire, renforcée plus tard en 1987 par deux minitel.

Du catalogue manuel indispensable, la bibliothèque universitaire centrale a évolué progressivement aux bases de données avec l'informatisation des catalogues qui « *apparaît alors comme la solution universelle aux problèmes de la multiplicité des tâches et à l'engorgement dû au nombre de documents et aux questions multiples et complexes des utilisateurs* » (Boulogne, 2009). Les premières bases de données locales qui ont vu le jour à la BUCAD sont CANAPE (Catalogue national des périodiques) créé en 1986 ; la base de données PUCAD (Publications de l'Université Cheikh Anta Diop) qui a existé jusqu'en 2001 ; PROCE (Profil des enseignants chercheurs) comptait 800 notices ; PERMO (Périodiques morts). BIBLIO était le catalogue documentaire de la BUCAD qui a référencé 26000 notices. Enfin, il a été créé aussi l'Index Des Végétaux, une base de données qui recensait les végétaux qui ont fait l'objet d'études dans des thèses soutenues devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie. Actuellement, les collections documentaires (*ouvrages, thèses, mémoires, cartes, plans, manuscrits, périodiques etc.*) estimées à plus de 600.000 documents se rapportant à toutes les disciplines faisant l'objet d'un programme d'enseignement ou de recherche à l'université, sont mises en accès libre et sont réparties dans les salles de lecture où elles sont classées selon la classification Dewey. Il y existe beaucoup d'autres documents sur support numérique et magnétique avec des bases de données et des banques de données en ligne ou sur Cd-rom.

2.2- Le tournant de l'an 2000 ou la révolution technologique

Les travaux d'extension et de modernisation réalisés entre les années 1997 et 2000 ont permis à la BUCAD de répondre aux demandes croissantes en espace et d'informations, dues à la massification de l'UCAD qui la rendait très exigüe. La bibliothèque a atteint de nos jours, une capacité d'accueil de 1729 places assises, et dispose également d'accès à l'Internet, de systèmes intégrés de gestion d'information. A sa réouverture, le parc technologique de la BUCAD était composé de 57

postes professionnels, 18 postes publics avec sept serveurs, 18 lecteurs de microformes, et deux lecteurs de diapositives, etc. GEAC Advance est acquis sur proposition du responsable du service informatique, adopté par une commission de conservateurs mise en place à cet effet. L'OPAC web de la BUCAD est conçu par Archimed Internet Explorer. Le catalogue informatisé actuel de la BUCAD est le CAURI (Catalogue automatisé de recherche interactive). Il est accessible à partir des terminaux réservés au public, et via Internet sur www.bu.ucad.sn

A la BUCAD, la mise en œuvre des activités de numérisation a croisé dès sa mise en route, l'essor de l'Internet disponible depuis les années 1998. Cette coïncidence a créé un véritable effet amplificateur des ressources numériques, par un élargissement des moyens et de la possibilité d'accès et de partage des informations. Selon le concept de l'accessibilité de l'information, pour que celle-ci soit accessible, elle doit être utile au contexte donné, et obtenu dans un intervalle de temps convenable (Denchev & Peteva, 2010).

Les ressources électroniques venues compléter le fonds imprimé de la BUCAD, sont composées de Agora, Jol, Ka, Bioline International, Biomed Central, Bioone, Cairn, Doaj, Droit.Org, Hinari, Oare, Osti, Openedition, Ncbi, Repec, Arxiv, etc.

Aujourd'hui, un peu plus de quinze ans plus tard après la réouverture de la nouvelle bibliothèque, le dispositif technologique a évolué. Le parc informatique compte maintenant 67 postes professionnels et 22 postes publics. Le nombre de lecteurs de microformes n'a pas varié. Le système de gestion intégré de bibliothèque Advance a été remplacé par V-Smart qui est un système de gestion de bibliothèque fullweb où les bibliothécaires travaillent directement sur un navigateur. Il inclut également tous les modules standards, dont la gestion des catalogues, la circulation, les acquisitions et les périodiques. La BUCAD dispose jusqu'à présent d'importantes bases de données payantes comme : Sciences Directes, Scopus, Agora, Oare, Jstor etc., et de bases de données non contrôlées telles que Doaj, Bioone, Freemedicals journals, etc.

A la BUCAD, la mise en place des dispositifs d'informatisation en tant que « *levier majeur du renouvellement des relations avec les différents acteurs de la communauté universitaire et de l'adaptation des services proposés.* » (Leblond, 2007). La diffusion des outils informatiques et technologiques dans la BUCAD répond et révèle ainsi un urgent besoin de transformation et d'amélioration des modes de fonctionnement et de modernisation des services offerts. En effet, les technologies de l'information sont devenues une condition absolument nécessaire à la

transformation qualitative des systèmes d'information et de communication dans les BU. Cette nouvelle donne a eu pour conséquence une évolution considérable de la BUCAD, qui est passée ainsi du tout manuel, à une gestion progressivement automatisée.

Pour rappel, la numérisation à la BUCAD est l'aboutissement d'un long processus. Elle a démarré en 2002 avec le projet Cyberdoc initié par l'université Lumière de Lyon 2 et l'université de Montréal (Canada). Cyberdoc avait pour mission de numériser les thèses et mémoires soutenus à l'UCAD. À cause des résultats insuffisants du projet, il fut suppléé et remplacé finalement par le SIST (Système d'information scientifique et technique) en 2004 avec l'appoint du RFN (Réseau Francophone Numérique).

Maintenant que la BUCAD a été rattrapée par les innovations technologiques qui se sont imposées de toutes parts, elle a été obligée de se métamorphoser, se numériser en développant de plus en plus des ressources numériques et un site web qui jouent un rôle prépondérant dans les nouvelles missions qu'elle est censée remplir au sein de la communauté universitaire dans la perspective de développer l'enseignement et la recherche à Dakar.

Les responsables des bibliothèques de l'enseignement supérieur ont semblé comprendre dès lors que pour mieux jouer leur rôle auprès des usagers avertis dans le contexte actuel, « *désormais, elles doivent compter avec les ressources électroniques et avec l'Internet* » (Calenge, 2008). Les bibliothèques *universitaires* se retrouvent ainsi plongées dans des profondes mutations (Jolly, 2001), mutations qui incluent aussi bien les outils informatiques et technologiques en constante évolution, que les méthodes de travail des bibliothécaires, et de recherche des usagers engendrant et exigeant de nouveaux comportements et de nouvelles compétences.

Ce qui fonde la bibliothèque et fait son avenir dans le contexte de surabondance informationnelle, c'est surtout sa capacité d'offrir des services multiformes et les compétences spécialisées des bibliothécaires. Les compétences spécialisées sont en quelque sorte l'ensemble des savoir-faire et des expériences acquises en vue d'exercer le métier de bibliothécaire défini dans le contexte actuel marqué par une forte présence des technologies de l'information et de la communication (Guinchat, 2011).

3. Evolution du métier des bibliothécaires de la BUCAD

La mutation de la BUCAD provoque inéluctablement la remise en question de l'exercice du métier de bibliothécaire. L'automatisation des activités documentaires s'est généralisée petit à petit dans la BUCAD où de nouveaux outils ont transformé les méthodes de travail des bibliothécaires obligés à se familiariser en amont avec l'outil informatique pour maîtriser des techniques distinctes d'acquisition de gestion et de communication de la variété des supports des ressources numériques.

C'est dans ce mouvement de transformation des bibliothèques, qu'il ne doit pas s'agir uniquement de remplacer une technologie d'un système existant par une technologie plus moderne, mais plutôt d'amener le système d'information à poser ses nouveaux fondements dans la nouvelle forme de représentation de l'information et la nouvelle stratégie de gestion de l'information créées par les technologies actuelles ; en orientant plus efficacement et autrement le système, afin que chaque acteur (bibliothécaire, documentaliste, usager) y joue un rôle actif (Jacob, 1995).

A la BUCAD, les tâches techniques traditionnelles ont cédé progressivement la place aux tâches automatisées dictée par la pénétration des progrès technologiques. Cette situation nous pousse à nous interroger sur l'avenir du métier de bibliothécaire bouleversé par les technologies. Pour mieux le comprendre, nous avons élaboré un questionnaire, auquel 29 bibliothécaires ont répondu.

3.1- Etude des compétences informatiques des bibliothécaires

L'introduction du numérique dans la BUCAD ne dépend pas seulement des outils technologiques mis en place, mais aussi des compétences des bibliothécaires, qui sont en réalité les penseurs et les véritables acteurs des politiques documentaires définies en adéquation avec les possibilités offertes par les TIC dont ils disposent. Cette modernisation pose une importante problématique, celle des compétences technologiques ainsi que des enjeux de la transformation du métier des bibliothécaires, cela pour mettre en place une politique documentaire cohérente et hardie avec les TIC vue la diversité de leur spécialisation en fonction des multiples tâches effectuées dans une bibliothèque universitaire.

Bien que les bibliothécaires de la BUCAD se soient accommodées des technologies de l'information et de la communication, comme nous l'avons déjà montré, cette modernisation met en avant une importante problématique liée aux compétences technologiques des

professionnels de l'information. De manière générale, dans le contexte actuel des bibliothèques envahies par les TIC, le concept de « l'information-documentation » [que nous limitons à la notion de bibliothécaire ici] s'ouvre et s'adapte nécessairement à des d'autres fonctions comme l'intelligence l'ingénierie documentaire, la veille informationnelle, tout en gardant les métiers traditionnels de la documentation.

D'après les enquêtes que nous avons menées à la BUCAD 24,1 % des bibliothécaires ont bénéficié d'une formation initiale en informatique documentaire, contre 31% qui ont eu a bénéficié d'une formation continue dans le cadre de la Licence professionnelle avec le nouveau système LMD mis dorénavant en place, et 6,9% seulement avaient une formation « experte » c'est-à-dire en ingénierie documentaire. Les bibliothécaires de la BUCAD reçoivent leurs formations en informatique documentaire à l'EBAD, implantée au cœur de l'UCAD. Le reste, soit 37% représentant les aide-bibliothécaires qui n'ont pas effectué une formation à en informatique à l'EBAD. Ce constat pose dès lors la question de la qualité de leurs prestations de service dans le cadre de la bibliothèque hybride et de la gestion des ressources numériques en général. Pour Creusot et Schöpfel (2005), « *L'évolution rapide des technologies exige des compétences que la formation initiale des professionnels ne fournit plus...la veille professionnelle et la formation permanente deviennent partie intégrante du métier et une nécessité pour l'organisme.* »

3.2- Evolution du métier des bibliothécaires de la BUCAD

Au regard du contexte actuel de l'explosion de l'information, « *la question de l'utilisation des nouvelles technologies ne se pose même pas. Il n'y a pas de choix possible, car leur force aveugle et irrésistible (...) rattrapera toujours [les bibliothèques] et orientera les changements* » (Jacquesson & Rivier, 2005). L'intégration du numérique et des technologies de l'information dans la BUCAD participe au développement des politiques maintenant définies. Les outils manuels traditionnels tels que les fichiers, les catalogues, les répertoires etc., ont été peu à peu bousculés par l'ordinateur avec l'automatisation des activités de traitement, d'importation de notices et de gestion des fonds documentaires.

Les dispositifs de traitement et d'accès à l'information, les systèmes d'information dans la BUCAD ont profondément transformé les modalités de production de l'information, de traitement et les comportements professionnels des bibliothécaires pour de nouveaux

savoir-faire et pour de nouvelles manières de médiation de l'information numérique dans la BUCAD. L'accroissement des contenus numériques remet progressivement en cause les rôles traditionnels des bibliothécaires qui utilisent l'ordinateur au travers d'une interaction d'activités en vue d'effectuer ou de réaliser une tâche bien définie. Fabrice Molinaro estime à cet effet, que désormais, « *le problème pour le [bibliothécaire] ne sera plus de permettre l'accès laborieux à la rareté, mais bien d'assurer une orientation vers la pertinence et l'excellence dans le contexte d'une information surabondante. La sélection des sources de qualité pour mieux répondre aux besoins de la clientèle deviendra une mission essentielle* ». (Molinaro, s.d.). La question de l'identification de l'information pertinente, son évaluation, son utilité et son utilisabilité nécessitent de nouvelles compétences chez les bibliothécaires de la BUCAD, dans leur importante mission de service public rendu à toute la communauté universitaire, dont les besoins informationnels évoluent constamment et différemment selon les profils.

C'est réellement à partir des années 2002 que l'accès aux bases de données distantes à la BUCAD a réellement connu un essor fulgurant, avec le développement de l'Internet qui a remplacé les minitels. Les résultats de nos investigations nous ont permis d'observer que 94,4% des bibliothécaires utilisent les bases de données pour satisfaire les besoins des usagers. À ces bases de données, s'ajoute l'utilisation des revues en ligne. L'objectif des revues en ligne (*le plus souvent gratuitement*) est de compenser la carence de revues scientifiques payantes à cause des déficits budgétaires et de la montée des coûts exorbitants des abonnements.

4. Enjeux de la transformation du métier et rôle de bibliothécaire

A la bibliothèque centrale de l'UCAD, l'introduction du document numérique est un phénomène récent au regard des bibliothèques du Nord, qui a permis de conjuguer les ressources documentaires physiques et virtuelles, en étant flexible et évolutive afin de pouvoir s'adapter aux évolutions des différentes politiques documentaires universitaires (Leblond, 2007). Cependant, elle ne dépend pas seulement des outils technologiques mis en place, mais aussi des compétences des bibliothécaires qui sont sans doute les penseurs et les véritables acteurs des politiques documentaires définies en adéquation avec les possibilités offertes par les TIC dont ils disposent.

Les compétences « *nouvelles ou spécialisées* » sont en quelque sorte l'ensemble des savoir-faire et des expériences acquises en vue d'exercer

le métier de bibliothécaire défini dans le contexte actuel marqué par une forte présence des technologies de l'information et de la communication. Dans le cadre la BUCAD, elles permettent aux bibliothécaires d'évoluer en même temps que leur métier qui se transforme, pour élaborer des produits mieux organisés avec des outils technologiques adaptés afin de répondre aux besoins évoluant et variant des usagers, d'autant plus que « *si l'offre s'élargit et se diversifie, tant dans ses principes que dans son étendu, suivant et modifiant à la fois les usages observés, la quête de la réponse toujours meilleure aux attentes et de la constitution du lien intime avec l'utilisateur reste centrale* » (Papy & Leblond , 2009).

Les bibliothécaires de la BUCAD semblent avoir compris l'urgence et la nécessité de s'approprier les nouveaux dispositifs technologiques pour adapter leur métier au nouvel environnement des bibliothèques dicté par les TIC, tout en réorganisant leurs relations et leurs interactions avec les usagers.

4.1. Enjeux liés aux compétences

L'introduction de l'Internet haut débit, la mise en place d'un SIGB, d'un SI, suivis des opérations de numérisation dans la BUCAD, constituent un ensemble d'activités qui affecte à la fois le métier de bibliothécaire, à travers les processus d'acquisition et de création de contenus (quelle que soit leur forme d'origine –écrit, son, image etc.), les modalités de diffusion ainsi que les moyens de conservation nécessaires à la pérennité des documents. Cette situation exige de nouvelles compétences complémentaires aux savoir-faire et savoir-être traditionnels des bibliothécaires.

Laurence Rey (2010) citant l'Afnor qui définit la compétence comme étant « *la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacité qui permet d'exercer convenablement une fonction ou une activité* » (Rey, 2010), préfère l'expression « *domaines de compétences* » à « *compétences* » face à la pluralité des manières d'exprimer les compétences.

Les compétences technologiques spécialisées et les savoir-faire des bibliothécaires pour construire des collections numériques pertinentes et enrichies, et l'adhésion des étudiants aux nouveaux services offerts constituent incontestablement des conditions sine-qua-non pour la BUCAD, d'être présente et flexible aux grands bouleversements imposés par les TIC et la société de l'information, pour un rapport de logique *pertinence des offres informationnelles / utilisabilité des services de manière égale.*

Pour ce faire, chaque agent devrait acquérir personnellement des capacités professionnelles et technologiques qui lui permettent d'évoluer aisément dans le nouvel environnement de la BUCAD engendré par la transformation des technologies, par une formation à l'interne, ou à l'externe à l'EBAD (*Ecole de bibliothécaires archivistes et documentalistes*) ; disposer de compétences juridique (droit d'auteur, les contrats, etc.) ; connaître et maîtriser le nouvel environnement professionnel très mouvant avec les technologies devenues incontournables et évolutives dédiées au management de l'information et à sa communication.

Le contexte technologique actuel qui a transformé la BUCAD en bibliothèque hybride, c'est-à-dire en une bibliothèque qui allie à la fois des services traditionnels (accueil et stock) et des services basés sur l'usage des TIC (SI, SIGB, archivage électronique, etc.) La BUCAD devrait développer des formations spécialisées (connaissance des nouveaux formats et des normes documentaires et éditoriales) pour les agents, notamment les bibliothécaires professionnels, et mettre en place des services innovants adaptés aux besoins des usagers et la bibliothèque, entre autres activités professionnelles.

Comme le soutiennent cependant Jacques Creusot et Joachim Schöpfel s'appuyant sur l'exemple de la bibliothèque de l'INIST, « *pour le professionnel de la bibliothèque, il n'est pas toujours facile de suivre l'évolution rapide des systèmes d'information, et parfois la formation s'apparente vaguement à la course entre le lièvre et la tortue : rien ne sert de courir, il faut partir à temps... La réponse de la bibliothèque de l'INIST est d'essayer de redéfinir le cœur du métier et de défendre ses fonctions – l'analyse des besoins des utilisateurs, la sélection et l'acquisition du contenu, le signalement (catalogage), la gestion et l'archivage des ressources.* » (Schöpfel & Creusot, 2005).

4.2. Enjeux sur les nouveaux rapports avec les usagers.

Malgré la concurrence d'Internet, la BUCAD demeure encore de nos jours un lieu incontournable dans l'université, où peut s'opérer une formation tout au long de la vie, devenue indispensable. La BUCAD offre plusieurs services dont un accueil-information et animation, un accès direct aux collections pour une consultation sur place de documents ou un prêt à domicile, une consultation des documents de référence sur support imprimé, électronique et multimédia, une recherche via l'OPAC, un accès aux BDD bibliographiques ou en texte intégral sur CD-Rom ou en ligne, une consultation de documents audiovisuels...

Dans le contexte de foisonnement des technologies numériques dans la bibliothèque, un bon bibliothécaire « *est celui qui réussit à augmenter l'utilisation des ressources et à fidéliser le client* » (Shöpfel & Creusot, 2005). Cela nous interroge sur la question prégnante de l'adhésion des usagers (étudiants, enseignants et lecteurs autorisés) aux nouveaux services et produits documentaires numériques mis à leur disposition pour un usage optimal.

Les bibliothécaires de la BUCAD font face actuellement à des nouveaux usagers exigeants et qui ont de réels besoins en formation. Il faut souligner cependant que la satisfaction des usagers fréquentant la BUCAD n'est pas liée directement à l'importance des offres numériques, à la quantité des outils technologiques mis en place et à leur performance, mais à la mise en relation permanente entre les usagers et les services de recherche et d'accès à l'information recherchée dans la bibliothèque. Les bibliothécaires de la BUCAD doivent identifier les usagers, connaître leurs besoins, évaluer leurs compétences informatiques, leurs activités au sein de la bibliothèque et leurs appréciations des services offerts en les évaluant. « *Pour bien mesurer la satisfaction des usagers, il faut recueillir les attentes. C'est sur la base de cette connaissance qu'on peut alors envisager de faire évoluer l'offre de service* » (Poissenot & Ranjard, 2005).

Conclusion

Face à ces différentes évolutions de leur environnement professionnel, les bibliothécaires de la BUCAD doivent être polyvalents dans certains métiers (ou spécialités) engendrés par les TIC (médiateur, technicien, chercheur-acquéreur etc.), et se tourner davantage vers des fonctions de médiation et d'accompagnement des publics.

Les technologies de l'information et le numérique ont fait évoluer les lieux de la BUCAD vers des fonctions sociales et collaboratives, avec un aménagement des espaces (accueil et communication), des actions culturelles et animations souvent réalisées, des formations permanentes dédiées aux bibliothécaires pour leur permettre de proposer et de construire des services de qualité innovants.

Pour rester un bibliothécaire ou un usager positif, il faut oser le changement et des formations qui soutiennent l'évolution.

Bibliographie

- Calenge, B. (2008). *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie.
- Denchev, S., & Peteva, I. (2010). *Culture de transparence : société, information, bibliothèques*. Paris: L'Harmattan.
- Diouf, F. M. (2014). *Les ressources numériques dans l'enseignement supérieur sénégalais : état des lieux et étude prospective*. Dijon: Université de Bourgogne.
- ENSSIB. (2012). Récupéré sur <http://www.enssib.fr/metiers-des-bibliotheques-et-documentation/evolution-des-metiers/2000-a-2012/evolution>
- Guinchat, C. (2011). Notes de lecture. *Documentaliste science de l'information*(41), pp. 70-71.
- Jacob, G. (1995). *La refonte des systèmes d'information*. Paris: Éditions Hermès Science Publications.
- Jacquesson, A., & Rivier, A. (2005). *Bibliothèques et documents numériques. Concepts, composantes, techniques et enjeux*. (éd. Nouvelle édition). Paris: Éditions du Cercle de la Librairie,.
- Jolly, C. (2001). Bibliothèques universitaires : regard sur les changements. *BBF*(6), pp. 50-54.
- Leblond, C. (2007). Un système d'information documentaire à l'Université, fédération des ressources et personnalisation des services : de l'idéal du projet à la réalité des usages. Dans F. Papy, *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques* (pp. 73-93). Paris: Hermès Science Publications, Lavoisier.
- Molinaro, F. (s.d.). *Vers la société de l'information : le défi des nouvelles technologies*. Consulté le 2010, sur <<http://www.les-infostrategies.com/article/040190/vers-la-societe-de-l-information-l-le-defi-des-nouvelles-technologies>
- Papy, F., & Leblond, C. (2009). Bibliothèques numériques : la nécessaire médiation. *Communication & langage*(161), pp. 37-57.
- Pineau, N. (2011). Nouveaux espaces et nouveaux services . *Bulletin des bibliothèques de France*(6), 115-116. Récupéré sur <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0115-003>
- Poissenot, C., & Ranjard, S. (2005). *Usages des bibliothèques. Approches sociologique et méthodologie d'enquête*. Villeurbanne: Presses Universitaires de l'ENSSIB.
- Rey, L. (2010, 11 23). *Bibliothécaire : une profession en pleine évolution. De nouvelles compétences pour faire face à la transformation des technologies, des publics et des besoins*. Consulté le 09 15, 2018, sur <https://www.unige.ch/biblio/files/9214/1174/7148/Texte-conference.pdf>
- Shöpfel, J., & Creusot, J. (2005). Le Tao de la bibliothèque numérique : bibliothèque sans bibliothèque. Dans F. Papy, *Les bibliothèques numériques* (pp. 33-49). Paris: Hermès Science Publication, Lavoisier.

Comité scientifique du cinquantenaire

- I. **Présidente** : Pr. Penda MBOW, FLSH/Ucad
- II. **Vice-président** : Mamadou DIARRA, Directeur de l'ÉBAD
- III. **Membres** :
 1. ALIX Yves, ENSSIB, Lyon
 2. AW Samba, ÉBAD
 3. BA Chérif Daha, FLSH/UCAD
 4. BOYOMO-ASSALA Laurent-Charles, ESSTIC/Yaoundé
 5. CHARTRON Ghislaine, DICEN/CNAM, Paris
 6. CHAUDIRON Stéphane, GERiiCO, Lille3
 7. CORREA Antoinette Fall, EBAD, BLD Éditions/ASE
 8. DIAGNE Mohamed Fadhel, ÉBAD
 9. DIAKHATE Djibril, ÉBAD
 10. DIALLO Abdou Karim, ÉBAD
 11. DIARRA Fatoumata CISSE, Directrice des Archives du Sénégal
 12. DIAZ Hugues, Directeur de la cinématographie
 13. DIEYE Mor, ÉBAD
 14. DIONE Bernard, ÉBAD
 15. DIOP Babacar (Buuba), FLSH/UCAD
 16. DIOP Mariétou Diongue, Administratrice de la Fondation UCAD
 17. DIOP Mohamed Lat Sack, ÉBAD
 18. DIOP Papa Momar, Ex Directeur des Archives du Sénégal
 19. DIOUF Dieyi, ÉBAD
 20. **DIOUF François Malick, ÉBAD**
 21. DIOUF Malamine, UGB
 22. GASSAMA Makhily, Ex ministre
 23. HASSANALY Parina, Professeur émérite des universités, Aix-Marseille
 24. HOOLAND Seth van, Département SIC, ULB
 25. KOUAKOU Sylvestre kouassi, ÉBAD
 26. LO Ibrahima, Directeur du Livre et de la Lecture
 27. MBAYE Lamane, Enseignant-chercheur
 28. MBAYE Saliou, ÉBAD, Ex Directeur des Archives du Sénégal
 29. MBENGUE Moustapha, ÉBAD
 30. MIEGE Bernard, GRESEC, Grenoble
 31. NDIAYE Ahmet, ÉBAD
 32. NDIAYE Lamine, ETHOS/UCAD
 33. NDIAYE Mandiaye, Président ASBAD

34. NDIAYE Papa Arona, Directeur de la BU/UCAD
35. NIANG Thiendou, Directeur de Afrique Communication
36. PAM Adma Aly, Archiviste paléographe
37. REGIMBEAU Gérard, ITIC, Université Paul Valéry, Montpellier
38. SAGNA Olivier, EBAD
39. SAMB Sahite Sarr, Directeur de SORANO
40. SAMBA Moussa, ÉBAD
41. SAVARD Rejean, EBSI, Montréal
42. SENE Fama Diagne, Directrice de la BU/BAMBEY
43. SENE Henri, ÉBAD, Ex Directeur
44. SIDIR Mohamed, Université de Jule Vernes, Amiens
45. SOW Amadou Abdoul, Doyen FLSH/UCAD
46. SOW Mouhamadou Foyré, Directeur du CNDST
47. SOW Mody, ÉBAD
48. THIAM Mbaye, ÉBAD, Ex Directeur
49. TOURE Abdoulaye, Directeur IFAN/UCAD
50. TOURE Khady Kane, IFAN/UCAD
51. TRAORE Ibrahima, Ex Directeur Médiathèque IFLSS
52. WIDAD Mustafa El Hadi, GERiico, Lille3
53. ZACKLAD Manuel, DICEN/CNAM, Paris
54. ZIDOUEMBA Dominique Hado, ÉBAD-IFAN

Comité d'organisation

I. **Président** : Bernard DIONE, Directeur des études de l'ÉBAD

II. **Membres** :

1. DIAGNE Rokhaya Gueye, EBAD
2. DIAKHOUMPA Omar, EBAD
3. DIEYE Mor, EBAD
4. DIOP Aïssatou Bousso, EBAD
5. DIOP Mohamed Lat Sack, EBAD
6. DIOUF Awa Cissé, BU
7. DIOUF Dieyi, EBAD
8. **DIOUF François Malick, EBAD**
9. FAYE Lagrane, AMEBAD
10. FAYE Philomène Roland, COBESS
11. FAYE Makane, CEA
12. FOFANA Bachir, ADM
13. GNINGUE Seydi Ababcar, EBAD
14. GOMIS Oumar, ASPID
15. KANE Khardiatou, EBAD
16. KOUAKOU Sylvestre Kouassi, EBAD
17. MBENGUE Moustapha, EBAD
18. MBENGUE Seynabou, EBAD
19. NDIAYE Fabèye, REFEBAD
20. SAMBA Moussa, EBAD
21. SARR Ablaye, DGDU/UCAD
22. TOURE Coura, EBAD

Table des Matières

Préface	
Pr Mary Teuw NIANE -----	11
Allocution de bienvenue	
Dr Mamadou DIARRA -----	13
Témoignage : « L’EBAD en son temps ! »	
Pr Bruno DELMAS -----	21
Axe 1	
Métiers de l’information, Formations et Recherche -----	31
L’EBAD à la recherche d’une voie africaine de l’archivistique	
Pr Ahmeth NDIAYE -----	33
La formation aux métiers de l’information documentaire face à l’industrialisation informationnelle	
Marc BERTIER et Dominique CARTELLIER , MCF et HDR -----	51
Dix ans après la Déclaration de Dakar : Regard croisé sur l’harmonisation des compétences des professionnels de l’info-doc	
Dr Mody SOW et M. Marc VANDEUR -----	67
Analyse des pratiques info-communicationnelles des chercheurs sénégalais selon l’approche <i>sense-making</i>	
M. Abdou Beukeu SOW et Pr Stéphane CHAUDIRON -----	79
La médiation numérique et l’avenir des métiers de l’information-documentation face à l’inflation du document numérique	
Dr Mor DIEYE -----	93
La bibliothèque de recherche au-delà des fonctions « Acquérir, Indexer et Conserver » : une analyse empirique	
M. Jean Pierre DIOUF -----	107
La bibliothéconomie au Cameroun : mise en œuvre des formations et des pratiques : étude de cas	
Dr Louise BALOCK -----	123

Analyse des transformations du métier de bibliothécaire à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar dans le contexte de la révolution numérique : *Etude de cas de la bibliothèque centrale*

Dr Francois Malick DIOUF ----- 151

Les professionnels de l'information diplômés de l'EBAD : activités, identités et attentes professionnelles
Dr Doudou Sall GAYE ----- 165

La Formation à Distance (Fadis) de l'EBAD: une expérience d'offre de formation francophone à mutualiser
Dr Mamadou DIARRA ----- 177

L'édition au service de la culture, de la formation, de la recherche et du développement durable en Afrique : Plaidoyer pour une véritable formation des éditeurs africains
Dr Moussa SAMBA ----- 193

Axes 2 et 3
Préservation du patrimoine culturel immatériel (PCI)
Information et bonne gouvernance dans les organisations----- 201

Problématiques archivistiques et mémorielles des archives des commissions vérité et réconciliation : l'exemple de la CVJR du Togo
Dr Adama Aly PAM----- 203

Regard croisé sur les traditions orales et les œuvres romanesques de la littérature africaine francophone : *L'esclave* de Félix Couchoro et *Celles qui attendent* de Fatou Diome
Pr Koutchoukalo TCHASSIM----- 211

L'archive : un reflet des affects ? L'intérêt d'une éthique de la déontologie avec les technologies de l'information ?
Mme Aminata KANE ----- 225

Le partenariat UNESCO-Burkina Faso pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
Dr. Salif KIENDREBEOGO----- 243

La pratique de la lutte traditionnelle en milieu rural au Sénégal : Un patrimoine d'intégration sociale
Dr. Ousmane BA ----- 267

Le tamtam fokwé, média traditionnel en pays abouré menacé de disparition Dr Gilbert TOPPÉ -----	283
Le PCI, un moteur pour une croissance inclusive et un développement durable M. Ousseynou DIENG -----	295
Interrogations sur la crédibilité et la scientificité du corpus de la presse en ligne à l'ère de la post-vérité Dr Mouhamed Abdallah LY -----	313
Les technologies de l'information au service de la promotion du patrimoine : Cas des archives historiques M. Atoumane MBAYE -----	333
L'Afrique face aux nouveaux défis de la gouvernance électronique Dr SONHAYE Kondi Napo-----	339
Préservation du patrimoine culturel immatériel au Burundi Mme Béatrice BARANKEBA -----	355
Axes 4 et 5 L'information documentaire à l'ère du numérique Intelligence territoriale-----	371
Clés pour l'interprétation des mutations en cours dans l'information- documentation Pr Bernard MIEGE -----	373
De l'actualité et de la pérennité du livre à l'ère des TIC : le cas de l'Afrique Dr Moustapha MBENGUE -----	387
Numérisation et bibliothèques électroniques : bilan de 15 années de formations réalisées par l'IRD au bénéfice des professionnels de pays de l'Afrique francophone M. ROSSI Pier Luigi-----	405
Médiation informationnelle et technologies siconumériques : l'Afrique entre fracture cognitive et fracture générationnelle Dr Djibril DIAKHATE -----	423
« Compétences informationnelles, à l'ère du numérique, chez les étudiants de l'UCAD : de l'incertitude ... à l'autonomie » M. Hamady GAYE -----	443

TNT (Télévision Numérique Terrestre) et enjeux du patrimoine audiovisuel ouest-africain Dr. Hamet BA -----	457
Renforcement des capacités des acteurs du monde de la recherche dans 6 pays africain sur l'accès à l'information scientifique : impact et perspectives au Burkina Faso Dr Kabou KAMBOU KADIO et Dr Antoine WAONGO -----	467
Les stratégies et les méthodes de la gouvernance de l'information M. Abdoulaye DIALLO -----	479
Postface Dr Mbaye THIAM -----	487
Rapport général-----	491
Comité scientifique du cinquantenaire-----	523
Comité d'organisation-----	525

L'un des objectifs de cette manifestation était de mesurer l'impact de cet effort de formation et de recherche au service de nos sociétés respectives. Enfin, les différents produits de la SID constituent un maillon fort du développement humain. Elle est en droite ligne avec les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU dans ses applications comme l'intelligence économique, les exigences de bonne gouvernance et son corollaire la transparence dans la gestion des organisations et la préservation du patrimoine culturel immatériel.

Ces perspectives s'inscrivent par ailleurs dans un environnement marqué profondément par l'usage des TIC.

Ce colloque international a donné l'occasion de réfléchir autour des 5 axes suivants :

- Axe 1 : Métiers de l'information, Formations et Recherche
- Axe 2 : Préservation du patrimoine culturel immatériel (PCI)
- Axe 3 : Information et bonne gouvernance dans les organisations
- Axe 4 : L'information documentaire à l'ère du numérique
- Axe 5 : Intelligence territoriale

